



PRESSETAUX
COURTIER EN CRÉDIT NÉGOCIÉ

Communiqué de presse

Le 28 juillet 2016

Obtenir un prêt après 60 ans : les courtiers du réseau PresseTaux permettent aux seniors d'accéder à l'emprunt

En bref : La retraite est souvent synonyme de nouveaux projets et pour les financer, les seniors ont de plus en plus recours à l'emprunt. Pour faire face aux nombreux obstacles auxquels ils se retrouvent confrontés, les courtiers du réseau PresseTaux proposent des solutions adaptées pour les accompagner à chaque étape de leurs projets en vue de mettre en œuvre un plan de financement optimisé.

"L'allongement de la durée de vie va souvent de pair avec les investissements immobiliers", introduit Carine Pradelles, courtier PresseTaux à Montpellier. En effet, *"la perte de revenus lors du passage à la retraite, l'augmentation du coût de la vie, l'envie d'aider les enfants et les petits-enfants, la nécessité d'acheter une maison plus petite et de plain-pied pour éviter les efforts, ou encore la volonté de profiter en s'offrant des voyages sont autant de facteurs qui expliquent que les seniors aient de plus en plus recours à l'emprunt",* constate Johan Carré, courtier PresseTaux à Cambrai.

Les courtiers du réseau PresseTaux permettent aux particuliers et aux professionnels de tous âges – seniors compris, comme le rappelle Damien Lagache, courtier PresseTaux à Béthune, dans un [reportage](#) diffusé au journal de 20 heures de *France 2* en 2015 – de faciliter l'accès à l'emprunt, en jouant le rôle d'intermédiaire entre les besoins du client et le milieu bancaire.

Au-delà d'un certain âge, obtenir un prêt relève d'un vrai parcours du combattant. *"Des clients de 65 ans se sont vus refuser leur prêt relais et leur prêt immobilier à cause de leur âge : en effet, l'assurance était trop chère et conduisait à un dépassement du seuil de l'usure du taux d'intérêt",* témoigne ainsi Isabelle Venzal, courtier PresseTaux à Poissy. D'autre part, *"certaines banques font le choix de limiter l'âge pour un emprunt à 65 ou 70 ans au terme du prêt. Dans d'autres cas, l'assurance de prêt ne couvre pas toute la durée du prêt demandé",* complète Johan Carré.

Pour résumer, les seniors font face à deux obstacles majeurs : d'un côté l'assurance emprunteur, et de l'autre la durée possible du prêt. Christophe Lamand, courtier PresseTaux à Douai, explique : "Les



problèmes de santé potentiels ou avérés des seniors augmentent le risque que l'assurance ne soit pas validée, et la durée possible du prêt ne peut pas être aussi longue que pour les acquéreurs plus jeunes. Par conséquent, à montant de prêt équivalent, les mensualités seront plus élevées, ce qui peut alors poser un problème d'endettement. La solution est alors de passer par une délégation d'assurance qu'un courtier pourra lui obtenir, et qui permet de valider un risque dit aggravé de santé."

PresseTaux bénéficie à cet effet d'un large réseau d'assurances partenaires, permettant d'offrir un accompagnement sur mesure en fonction des spécificités de chaque dossier. "Si, par exemple, mes clients souhaitent rester dans leur banque, je suis en mesure de leur préconiser une assurance adaptée", précise par exemple Isabelle Venzal. Johan Carré prolonge : "La force du réseau PresseTaux, c'est aussi son grand nombre de partenaires bancaires." En effet, "les courtiers du réseau PresseTaux ont la possibilité de rencontrer ces banques en direct, et les dossiers des seniors sont des dossiers qui s'ajoutent dans le cadre de ces partenariats. Ils sont ainsi plus facilement étudiés du fait de la relation de confiance que nous entretenons avec eux."

En faisant appel à un courtier du réseau PresseTaux, les seniors bénéficient directement de leurs contacts et de leur relationnel. En tant qu'intermédiaire expérimenté, le courtier saura trouver non seulement les banques et les assurances adéquates, mais aussi les arguments pour défendre au mieux chaque nouveau dossier. "Nous serons en mesure de mettre en avant la capacité des clients à pouvoir rembourser, et ce même en fonction de leur âge. Notre expérience est évidemment un atout précieux pour tous les seniors ayant besoin d'avoir recours à l'emprunt pour financer leur projet immobilier", conclut Christophe Lamand.

Vous souhaitez réaliser un article sur l'accès à l'emprunt pour les seniors en prenant l'exemple du courtage en crédit ? Nous vous invitons à interviewer Sébastien Masure (fondateur et dirigeant de PresseTaux) ainsi qu'un ou plusieurs courtiers de l'enseigne. Pour nous contacter :

→ **Maël Nonet, attaché de presse** : 06 62 33 20 32 / mael@pressetaux.fr

> En ligne, retrouvez l'actualité nationale de PresseTaux :

- sur son [blog](#)
- sur son [espace presse](#)
- la [carte](#) du réseau des agences PresseTaux en France

À propos de PresseTaux :

Créé en 2004, PresseTaux s'appuie sur une organisation structurée et le savoir-faire de ses dirigeants, issus essentiellement des milieux bancaires. Afin de se différencier de ses concurrents et apporter à ses franchisés une forte rentabilité, PresseTaux a décidé de miser sur un service de proximité, sous la forme d'un réseau de courtiers sans agence. L'enseigne est membre de l'APIC (Association Professionnelle des Intermédiaires en Crédit) depuis sa création.

Fondateur et dirigeant : Sébastien Masure
Siège social : 35 avenue de Verdun, 59300 Valenciennes
Site : www.pressetaux.fr / **Tél.** : 03 27 47 75 74



PRESSETAUX
COURTIER EN CRÉDIT NÉGOCIÉ